

PLANTES EN DANGER



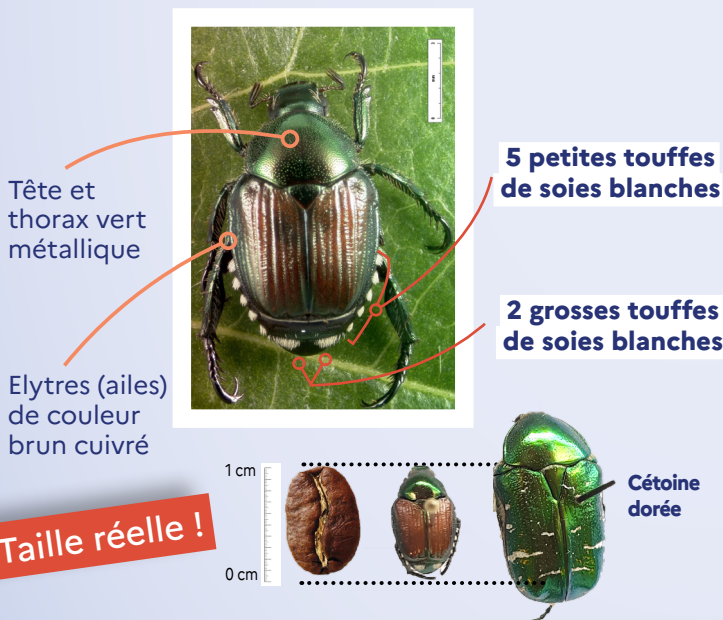
Soyez vigilants

Aidez à sa détection précoce pour empêcher sa propagation sur le territoire

Surveillez vos végétaux

Sachez le reconnaître

et le différencier des espèces ressemblantes communes de nos jardins



Tête et thorax vert métallique

Elytres (ailes) de couleur brun cuivré

5 petites touffes de soies blanches

2 grosses touffes de soies blanches

Cétoine dorée

Le scarabée japonais

Popillia japonica aux portes du territoire national

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : un foyer de scarabée japonais a été découvert à Bâle (Suisse) en 2024 et un autre en 2025 à Fribourg-en-Brigau (Allemagne) près de la frontière française. Il pourrait arriver prochainement sur le territoire national.

Il s'attaque à 400 espèces végétales alimentaires, forestières ou encore ornementales parmi lesquelles les gazons pour les larves (racines), la vigne, le maïs, le soja, les arbres fruitiers, les haricots, les rosiers, le tilleul, pour les adultes (feuilles, fruits, fleurs).

Une détection précoce est essentielle pour empêcher son installation.

Pour en savoir plus
[Découvrez le dépliant sur le «Scarabée japonais»](#) ou [Rendez-vous sur le site DRAAF Grand Est et dans la barre de recherche, tapez «Scarabée japonais»](#)



Vous pouvez également scanner ce QR code

Si vous le reconnaissez

Le capturer, le placer quelques heures au congélateur et contacter rapidement le service régional de l'alimentation DRAAF-SRAL Grand-Est par courriel santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Indiquez dans l'objet «**Signalement Popillia**», en joignant une photo de l'insecte et précisant la localisation précise de l'observation et la plante concernée.



Vous pouvez également scanner ce QR code